



Actualités – Janvier 2026

Bonne année 2026

En ce début d'année, toute l'équipe UNSA vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, pour vous et vos proches. Nous vous souhaitons avant tout une bonne santé, de la sérénité et la réussite de vos projets personnels et professionnels. Dans un monde incertain, souvent propice aux passions tristes, nous restons convaincus que l'action collective et le dialogue syndical peuvent porter de l'espoir et du sens. C'est dans cet esprit que **nous souhaitons poursuivre, avec vous, la construction d'un projet syndical utile, au service des femmes et des hommes que nous représentons.** Proches du terrain, attentifs aux réalités des salariés et pleinement engagés à vos côtés. **Tous nos vœux pour cette nouvelle année.**

Congés payés

Comme les années précédentes, il est demandé que **les équipes Services présentent, au 31 mars 2027, un reliquat moyen de 4 jours de congés payés** (CP2, jours d'ancienneté, etc.). Cette disposition **n'implique pas** que chaque collaborateur soit tenu de nécessairement **limiter ses prises de congés à 4 jours** sur la période d'avril à mai. Il s'agit bien de la **moyenne au niveau de l'équipe** dont la gestion relève de la **responsabilité du manager**. Le **CSE a voté une enquête** sur ce sujet, mettant en lumière une **inégalité de traitement entre les directions.**

Indemnités Kilométriques Vélo

La prise en charge des **Indemnités Kilométriques Vélo** va être mise en place. Des difficultés techniques liées à Concur obligent la direction à mettre en place un **forfait mensuel proche de 40€.**

Accord Handicap

Après **vingt réunions et un an de travail** réunissant deux élus du CSE, dont un représentant de l'UNSA, et deux membres de la DRH, la version de l'accord proposée par la Direction **ne répond pas aux enjeux du handicap** au sein de SCC. Celui-ci **ne prévoit aucun investissement interne**, se limite aux financements externes et **n'apporte ni moyens, ni objectifs mesurables**, ni actions favorisant la déclaration interne ou le recrutement de personnels RQTH. En l'état, l'accord est **minimaliste**, sans **mesures sociales solides, sans budget, sans objectifs chiffrés**, et avec **une commission dépourvue de moyens.** L'UNSA va continuer à se battre afin d'obtenir un accord décent.

Rejoignez l'UNSA pour renforcer notre capacité à vous défendre et obtenir de vraies avancées chez SCC en scannant le QR code.

QUELLES SONT NOS REVENDECTIONS ?

- › Amélioration des conditions de travail
- › Un vrai budget NAO
- › Réduction des écarts salariaux

SCANNEZ CE QR CODE POUR REJOINDRE L'UNSA



QUI SONT VOS REPRESENTANTS UNSA ?

- › France ROCHETAUX
frochetaux@fr.scc.com
06 27 70 54 86
- › Emmanuel VALEMBOIS
evalembois@fr.scc.com
06 80 57 18 93
- › Félix RIPERT
fripert@fr.scc.com
06 99 05 99 26
- › Nathalie LABADIE
nlabadie@fr.scc.com
01 41 91 61 18
- › Eric SYLVANIELO
esyvanielo@fr.scc.com
06 64 08 99 25
- › David EDINVAL
dedinval@fr.scc.com
07 63 64 17 74
- › Mohamed GHALEM
mghalem@fr.scc.com
06 99 19 03 77

*Vous avez des questions, une situation à résoudre ?
Nous sommes là pour VOUS AIDER, n'hésitez pas !
L'UNSA défend TOUS les salariés, en toute discrétion.
UNSA.SCC@YAHOO.COM*